

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 6 FEVRIER 2020 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Jeudi 6 Février 2020, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 27 Janvier 2020, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 32

Membres présents (28) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Madame DHOLLANDE Régine, Madame BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, Madame TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Madame MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, M. RIQUET Alain, Adjoints au Maire, Madame THUILLEZ Martine, Madame RICHOMME Liliane, Madame PRUVOT Brigitte, Conseillers Municipaux Délégués, Madame DENIZON Violenne, Madame BASQUIN Charlotte, M. BALEDENT Matthieu, Madame PLUCHART Claudine, M. DECALION Ismaël, Madame VERIN Véronique, M. HISBERGUE Antoine, M. BAJODEK Alban, Madame AUPICQ Mauricette, Madame MATON Audrey, M. DOYER Claude, Madame ETHUIN Mélanie, M. DANJOU Jean, Madame DESREUMAUX Sophie, Madame LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (3) :

Madame GODIN Maryline : procuration à M. POULAIN Bernard
Madame DAUCHET Martine : procuration à Madame BERANGER Agnès
Madame NAVEZ Patricia : procuration à M. LEVEQUE Pierre

Membre absent (1) :

M. HUROT Jean-François

1. PROGRAMMATION DES ACTIONS 2020 DU CONTRAT DE VILLE

→ Approbation du programme 2020 du Contrat de Ville

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour débloquer les crédits nécessaires pour couvrir la participation de la Ville dans chacune des actions

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour verser les subventions aux porteurs d'actions selon la répartition et le planning proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD (CDG59) POUR UNE MISSION D'ARCHIVAGE

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention à intervenir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. MARCHE DE SERVICES D'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE BATIMENTS DE LA VILLE DE CAUDRY POUR LES ANNEES 2020 À 2023 – LANCEMENT DU MARCHE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour engager la procédure de passation du marché public de services d'entretien et de nettoyage de bâtiments de la Ville de Caudry pour les années 2020 à 2023.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES
2 ABSTENTIONS – MME DESREUMAUX, MME LEFEBVRE**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les marchés de services d'entretien et de nettoyage de bâtiments de la Ville de Caudry pour les années 2020 à 2023.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES
2 ABSTENTIONS – MME DESREUMAUX, MME LEFEBVRE**

4. REMBOURSEMENT DE FRAIS A MADAME LILIANE RICHOMME, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE

**ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR,
1 CONTRE, MME DESREUMAUX**

5. PERSONNEL COMMUNAL – GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

→ Institution du versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivités selon certaines conditions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les conventions à venir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

→ QUINZAINE CUBAINE – OFFICE MUNICIPAL

Subvention de 1 200 € accordée à l'Office Municipal de la Culture pour organiser du 2 au 18 avril 2020 inclus une quinzaine « Cubaine ».

**ADOPTÉ PAR 28 VOIX POUR,
1 CONTRE, M. DANJOU
2 ABSTENTIONS – M. BAJODEK, MME ETHUIN**

→ 5EME EDITION DU TRAIL URBAIN – ASSOCIATION CH'TIS COUREURS

Subvention de 1 500 € accordée à l'association des Ch'tis Coureurs pour l'organisation du 5ème Trail Urbain

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

7. AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL – DEMANDE D'AVANCE SUR SUBVENTION 2020

→ Accord pour le versement d'une avance de 5 000 € sur la subvention qui pourrait être attribuée à l'association en 2020.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

8. CONVENTION OPÉRATIONNELLE AVEC L'EPF NORD PAS-DE-CALAIS POUR L'ACQUISITION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL RUE EDMOND BRICOUT

→ Accord pour solliciter l'EPF afin qu'il procède à l'acquisition et à la démolition du bâtiment de retordage, l'ensemble cadastré en section AS n°755 et 829 pour une superficie totale de 11557 m².

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
3 ABSTENTIONS – M. COLLIN, M. BAJODEK, MME DESREUMAUX**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention opérationnelle inhérente à ce projet à intervenir avec l'EPF Nord-Pas-de-Calais

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
3 ABSTENTIONS – M. COLLIN, M. BAJODEK, MME DESREUMAUX**

9. BUDGET VILLE 2020 – OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

**ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR,
1 CONTRE – MME DESREUMAUX,
3 ABSTENTIONS – MME ETHUIN, M. DANJOU, MME LEFEBVRE**

10. GARANTIE COMMUNALE D'UN PRÊT SOUSCRIT PAR LA SOCIETE NORDSEM POUR LA CONSTRUCTION D'UN ECO-QUARTIER - AVENANT N°1

→ Accord de la garantie communale sur l'allongement de la durée initiale de 2 ans.

**ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR,
2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU
2 ABSTENTIONS – MME DESREUMAUX, MME LEFEBVRE**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer l'avenant de prolongation ainsi que toutes les pièces liées à la délibération.

**ADOPTÉ PAR 27 VOIX POUR,
2 CONTRE – MME ETHUIN, M. DANJOU
2 ABSTENTIONS – MME DESREUMAUX, MME LEFEBVRE**

11. FISAC PAYS DU CAMBRESIS – PARTICIPATION COMMUNALE

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour régler la part de la commune concernant les 5 dossiers (ASC Computer, Espace Naturel, L'ailleurs est ici, Boucherie Cardon et SB Coiffure) conformément à la convention partenariale en soulignant que cette aide FISAC devrait permettre à 2 dossiers d'être éligibles à une aide LEADER au niveau des fonds européens.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. AIDE FINANCIERE A L'INSTALLATION DE COMMERCES DE CENTRE-VILLE – FIXATION DES CONDITIONS D'OCTROI - MODIFICATION

→ Ajout du critère suivant : - la demande d'aide doit être formulée par écrit par lettre recommandée dans les 3 mois suivant l'installation.

**ADOPTÉ PAR 29 VOIX POUR,
1 CONTRE – M. BAJODEK
1 ABSTENTION – MME DESREUMAUX**

13. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES DURANT L'ANNÉE 2020 AVEC L'ASSOCIATION ADACI

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer une convention, avec l'association ADACI, ayant pour objet un programme d'actions liées à l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi de la commune de Caudry.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.



Le Maire,


Frédéric BRICOUT